

## « Il faudra se tourner vers l'Europe pour obtenir un effet démultiplicateur des financements nationaux » (Geneviève Fioraso, Club R&I d'AEF)

« Il faut aller à l'Europe pour des impératifs budgétaires, d'influence et d'ouverture à des échanges de bonnes pratiques. » C'est ce que déclare la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, lors d'une rencontre du Club « recherche et innovation » organisée par AEF, mardi 16 octobre 2012 à Paris, en présence de 18 responsables de la R&D de grands groupes et de PME (1). Ainsi, illustre-t-elle, « 200 millions d'euros ne suffiront pas pour financer des lignes pilotes, et il faudra donc se tourner vers l'Europe pour obtenir un effet démultiplicateur des financements nationaux ». Elle fait référence au montant alloué par le gouvernement à l'élargissement du crédit impôt recherche aux dépenses d'innovation engagées par les PME (AEF n°172358).



Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

© XR Pictures

Sa déclaration est accueillie avec « inquiétude » par Olivier Delabroy, directeur de la R&D d'Air Liquide : « Les démonstrateurs sont vraiment stratégiques pour les grands groupes. Laisser la responsabilité de leur financement à l'Europe, pourquoi pas, mais à condition de s'assurer que cela soit vraiment repris. » « Il s'agit bien de rechercher l'effet démultiplicateur européen sans renoncer à nos propres efforts », précise la ministre, qui ajoute : « Nous n'existerons pas face aux Brics (Brésil, Russie, Inde et Chine) sans construire l'espace européen de la recherche, la taille critique c'est l'Europe. »

Or la ministre observe une « régression de la participation française aux appels à projets européens, qui s'explique parce que les participants ont davantage répondu aux appels à projets français ». Elle détaille : « La France a reçu 16 % des financements du 6e PCRD contre 11 % pour le 7e PCRD actuel, elle est pourtant le deuxième contributeur net au budget européen. Nous ne récupérons pas notre mise. De son côté, la Suisse retire trois euros pour chaque euro investi » (AEF n°172336).

### LA SIMPLIFICATION D'HORIZON 2020 EN FACILITERA L'ACCÈS AUX PME-PMI

À ce titre, Geneviève Fioraso se réjouit « d'avoir obtenu la simplification d'Horizon 2020 » lors du conseil compétitivité le 10 octobre 2012 au cours duquel les ministres européens de la Recherche ont entériné une « approche générale partielle » qui reprend les grandes lignes de la position française sur les règles de participation au programme (AEF n°173044). « Grâce à cette avancée, le programme sera plus facilement accessible aux PME-PMI », déclare-t-elle.

Par ailleurs reprend la ministre, « il faut arriver à harmoniser notre système avec le système européen en faisant répondre nos grandes orientations stratégiques et la programmation de l'ANR (Agence nationale de la recherche) aux 'défis de société' autour desquels s'articulent le futur PCRD Horizon 2020 et les 'technologies clés génériques' définies au niveau européen ».

### L'ÉCHELLE TRL COMME RÉFÉRENCE POUR LES DÉPENSES D'INNOVATION ?

Sur la question du crédit impôt recherche, Geneviève Fioraso indique que « le président de la République a une position très nette sur cette question ». « Lors de son déplacement à Châlons-en-Champagne le 21 septembre 2012, il a assuré que le crédit impôt recherche 'serait préservé et élargi à l'innovation, notamment dans les PME' », rappelle la ministre (AEF n°171026). « Dans le domaine fiscal, il faut de la constance pour avoir de la visibilité », insiste-t-elle.

Toutefois, la ministre reconnaît que le fait d'élargir le CIR à l'innovation est « compliqué à définir ». « Bercy y travaille actuellement et nous les accompagnons dans ce sens », fait-elle savoir. « Pour ma part, j'estime que tout ce qui relève de la propriété intellectuelle et du dépôt de brevets devrait être intégré », suggère Geneviève Fioraso. Par ailleurs, elle ajoute que « de nombreuses entreprises ont créé des SAS (sociétés par actions simplifiées) pour percevoir plus de crédit impôt recherche ». « Il faut mettre un terme à ces abus », demande la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

« Le CIR est un dispositif très important », confirme Rémi Bastien, directeur de la recherche, des études avancées et des matériaux de Renault. Sur l'élargissement à l'innovation, Rémi Bastien propose que l'échelle TRL (technology readiness level), qui permet d'évaluer le niveau de maturité d'une technologie sur une échelle de 1 à 9 (9 correspondant à la pleine production), « devienne la référence pour définir les dépenses d'innovation ». « Est-ce que cela s'applique à tous domaines ? », lui rétorque néanmoins la ministre.

### **ANDRÉ CHOULIKA : « L'INNOVATION NE SE FAIT PLUS DANS LES GRANDS GROUPES »**

Jean Botti, directeur général de la technologie d'EADS estime que « le fond du problème n'est pas de savoir si l'échelle s'applique à tel ou tel domaine ». Le CIR « est un excellent outil », affirme-t-il, en expliquant pourquoi : « Les grands groupes sont de plus en plus sollicités à l'étranger pour y implanter des activités de recherche en plus des lignes d'assemblage, et c'est là que le CIR est un outil unique. Comme tous les grands groupes, EADS essaie d'optimiser sa R&D (...) et ce dispositif nous aide à maintenir des emplois localement », résume Jean Botti.

« Je suis tout à fait d'accord », enchaîne Marko Erman, directeur technique, recherche et technologie du groupe Thalès. « Le crédit impôt recherche a un rôle fort pour la stabilité et le maintien voire l'augmentation des effectifs », assure-t-il. Il explique que grâce au dispositif, « les deux tiers de la recherche du groupe, à savoir 13 000 personnes, sont localisés en France ». Par ailleurs, Marko Erman souligne l'importance du CIR pour « les collaborations avec les laboratoires ». « Le mécanisme d'abondement est également déterminant (le taux de CIR est doublé en cas de la collaboration avec la recherche publique) », appuie-t-il.

Quant à Philippe Berna, président du Comité Richelieu, il indique être « ravi du maintien du CIR et de son élargissement à l'innovation, ce qui marque le passage du développement à l'innovation ». En revanche, il faudrait « sécuriser le CIR dans une problématique de cycle long », recommande-t-il. Enfin, André Choulika, président de France Biotech et PDG de Collectis regrette que « le dispositif soit passé de 1,5 milliard à 5 milliards d'euros en quelques années » et s'interroge sur « le nombre d'emplois créés grâce au dispositif ». Selon lui, « le CIR doit être utilisé comme un outil collaboratif entre PME et grands groupes et lié à la prise de risques ». « Aujourd'hui, l'innovation ne se fait plus dans les grands groupes mais bien dans les PME », conclut André Choulika.

(1) Le Club « recherche et innovation » d'AEF rassemble 18 responsables de la R&D et de l'innovation d'entreprises dans son édition du 16 octobre avec Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

- Sylvain Allano, directeur scientifique et technologies futures, PSA Peugeot Citroën ;
- Rémi Bastien, directeur de la recherche, des études avancées et des matériaux, Renault ;
- Philippe Berna, président, Comité Richelieu ;
- Jean-Luc Beylat, président, Alcatel Bell Labs France (Alcatel Lucent) ;
- Jean Botti, directeur général de la technologie, EADS ;
- Pascal Brosset, directeur de l'innovation, Schneider Electric ;
- André Choulika, PDG de Collectis et président de France Biotech ;
- Olivier Delabroy, directeur de la R&D, Air Liquide ;
- Christophe Diot, directeur scientifique, Technicolor ;
- Marko Erman, directeur technique, recherche et technologie, Thales ;

- Marc Florette, directeur de la recherche et de l'innovation, GDF Suez ;
- Jean-Noël de Galzain, président, Wallix ;
- Christian Lajoux, président, Sanofi France et Leem (Les entreprises du médicaments) ;
- Christophe Lecante, PDG de TKM, président de la commission « innovation » du Comité Richelieu ;
- Didier Roux, directeur de la recherche et de l'innovation, Saint-Gobain ;
- Bernard Salha, directeur de la R&D, EDF ;
- Jean-Christophe Simon, directeur général de l'innovation, Seb ;
- Ronan Stephan, directeur de l'innovation, Alstom.

---

#### Contacts :

- AEF, Fatima-Zohra Heniche, responsable du développement R&D Innovation, 01 83 97 41 46, [fatima-zohra.heniche@aef.info](mailto:fatima-zohra.heniche@aef.info)
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Delphine Chenevier, contact presse, 01 55 55 84 24, [delphine.chenevier@recherche.gouv.fr](mailto:delphine.chenevier@recherche.gouv.fr)

---

#### À lire aussi

- ▶ [Horizon 2020 : les ministres européens de la recherche entérinent l'abandon du coût complet](#)  
AEF n° 173044 du jeudi 11 octobre 2012 - RI
- ▶ [URGENT. PLF 2013 : 152 millions d'euros pour l'extension du CIR à certaines dépenses d'innovation, 200 millions à partir de 2018](#)  
AEF n° 172358 du vendredi 28 septembre 2012 - RI
- ▶ [URGENT. PLF 2013 : 7,86 milliards d'euros pour la recherche \(+ 1,2 %\), avec un « rééquilibrage » de 60 millions pour les crédits récurrents](#)  
AEF n° 172336 du vendredi 28 septembre 2012 - RI
- ▶ [Europe : « J'espère que François Hollande va soutenir le budget Horizon 2020 » \(Maire Geoghegan-Quinn, commissaire à la Recherche\)](#)  
AEF n° 172056 du lundi 24 septembre 2012 - RI
- ▶ [François Hollande : « Le crédit impôt recherche sera préservé et élargi à l'innovation, notamment dans les PME »](#)  
AEF n° 171026 du vendredi 31 août 2012 - RI
- ▶ [« Je ne suis pas opposé à une normalisation des niches fiscales, mais le statut de JEI n'en est pas une » \(André Choulika, France Biotech\)](#)  
AEF n° 152635 du mercredi 6 juillet 2011 - RI

---

#### Cette dépêche fait partie du dossier :

- ▶ [Horizon 2020](#)

---

Dépêche n° 173287 © Copyright AEF - 1998/2013

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.